

Une économie matérielle et humaine de la gestion des résidus : le cas de la Soupe populaire dans une ville de Suisse romande

Autor(en): **Thélin, Sandra / Roca i Escoda, Marta / Anchisi, Annick**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Soziale Arbeit = Revue suisse de travail social**

Band (Jahr): - **(2018)**

Heft 24

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-855351>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sandra Thélin, Marta Roca i Escoda et Annick Anchisi

Une économie matérielle et humaine de la gestion des résidus. Le cas de la Soupe populaire dans une ville de Suisse romande

Résumé

Cet article analyse comment l'exclusion des personnes pauvres est gérée en Suisse, à partir du traitement des restes alimentaires, et ceci au travers d'une ethnographie de la Soupe populaire d'une ville de Suisse romande. Dans cet article, nous articulons deux axes, qui répondront à la question du «comment faire avec». Le premier axe concernera le dispositif d'aide sociale d'urgence de la ville. Il s'intéressera aux bénévoles et travailleurs-euse-s sociaux-ales de la Soupe qui classent, ordonnent et gèrent les diverses catégories qui se présentent tous les soirs de l'année. Le deuxième axe s'intéressera au point de vue des usagers-ère-s de la Soupe, ceci afin de décrire comment ils/elles font dans leur situation. Nous verrons quelles sont les conséquences d'une dynamique complexe du traitement des restes et des déchets sur leur existence intime et sociale. Ce face-à-face quotidien est également un révélateur de la gestion par l'État de l'extrême pauvreté.

Introduction

«Ce n'est pas parce que les gens sont des <déchets> qu'ils doivent en manger et manger salement. Tu vois, je fais attention à comment je leur présente la nourriture, j'emballe, je fais attention à l'hygiène quoi. Bon, je suis très critiquée, car j'utilise trop de plastique et de papier mais bon, il faut respecter tout le monde et même les pires <déchets>.» (Extrait du carnet de bord : 27 mai 2018)

Claudine¹ est une habituée de la Soupe populaire. Elle s'est donné pour mission de récupérer les invendus des boulangeries et de les amener aux sans-domicile fixe (SDF) de la ville et ses alentours, lors de maraudes improvisées. Suite à des problèmes de santé, elle n'exerce plus son ancienne

profession d'employée de commerce. Elle est au bénéfice d'une rente partielle de l'Assurance Invalidité. Elle s'est sentie exclue et incomprise lorsqu'elle a su qu'elle touchait cette rente pour « *un problème psy* »². Renvoyée dans la catégorie des non valides, elle décide qu'elle ne passera pas le restant de sa vie enfermée chez elle. Bien que son entourage ne comprenne pas son engagement vis-à-vis des SDF, c'est sa foi qui le lui dicte. Comme elle le souligne, « *elle en a vu et elle en sait des choses sur ce qui se passe dans la rue* ». Elle estime que n'importe quel être humain a le droit de ne pas être ignoré : « *Ils sont là et il faut faire avec, que leur comportement nous gêne ou pas.* » Exclue du monde salarié, à la marge des dispositifs d'assurances sociales, la situation de Claudine illustre les rejets en chaîne. Elle relève aussi d'une certaine rédemption par le « recyclage » d'aliments, eux-mêmes exclus des circuits de distribution classiques.

Cet article analyse la question des personnes pauvres en Suisse dans une optique de gestion de l'« exclusion » à partir du traitement des restes alimentaires, ceci au travers d'une ethnographie de la Soupe populaire d'une ville de Suisse romande. Le travail ethnographique présenté dans cet article a été réalisé entre 2017 et 2018³. L'enquête porte sur l'organisation de la Soupe ; l'intérêt est mis sur toutes les personnes qui l'intègrent (bénévoles, travailleurs et travailleuses sociaux et usagers·ère·s).

L'invisibilité des pauvres en Suisse

Bien qu'il soit particulièrement compliqué de « calculer » le nombre de pauvres dans une population donnée, tout comme de les définir, la pauvreté en Suisse peut être qualifiée de marginale (Paugam, 2001, 2013). En comparaison européenne, les pauvres sont proportionnellement moins nombreux (Tabin & Merrien, 2012)⁴. Au-delà des chiffres, la représentation de la pauvreté reste empreinte de jugements moraux. Les « pauvres » sont perçus comme inaptes au monde du travail et restent compris·es comme des « cas sociaux », ce qui a pour conséquence de renforcer leur stigmatisation (Paugam, 2001). La non-connaissance de l'existence de certaines prestations, la complexité des procédures et l'organisation des politiques sociales sont des facteurs qui déterminent en partie l'exclusion de certaines personnes du système d'aide sociale (Tabin *et al.*, 2010). Mais c'est surtout la crainte du stigmate social qui explique les raisons pour lesquelles un grand nombre de personnes ne demande pas les mesures assurantielles et assistancielles auxquelles elles auraient droit. Ce phénomène rend invisible une partie de la population pauvre résidant en Suisse dans les statistiques (Crettaz, 2018).

Cette invisibilité est renforcée par le glissement sémantique des termes qualifiant le phénomène. La pauvreté n'apparaît que très peu dans les discours officiels actuels, ce sont les notions de précarité et d'exclusion qui sont mises en avant dans les préoccupations politiques (Tabin, 2002). D'une part, précarité et exclusion dissimulent les réalités vécues par les pauvres au quotidien. D'autre part, ces termes renvoient aux marges des dispositifs de politique sociale. Dans un pays au modèle conservateur basé sur la subsidiarité, les mesures concernant la pauvreté sont principalement du registre de l'assistance. Ce focus mis sur l'assistance laisse la place au secteur privé et à de nombreuses associations caritatives qui prennent le relais de l'État social (Guex, 1998). La Fondation qui gère la Soupe populaire du lieu d'enquête fait partie de ces associations caritatives qui ont émergé en nombre dans les années 1990.

Les usager·ère·s de la Soupe populaire ont en commun d'être sorti·e·s du marché de l'emploi et des mesures assurantielles pour diverses raisons: âge, maladie, sexe ou en fonction de leur nationalité et/ou de leur trajectoire migratoire. Déconsidéré·e·s, par analogie, leur traitement s'apparente aux denrées sorties des étals des grandes surfaces, attribuées aux associations locales, évacuées hors de la vue des consommateurs·trices dans des containers cadenassés pour des raisons d'hygiène. La gestion des déchets est à ce titre un révélateur des discriminations et des modes de gestion de l'espace social (Harpet, 1998; Amistani/Terolle, 2008). Cette mise à l'écart, caractéristique du déchet, comporte une dimension intrinsèquement spatiale. Comme le souligne Mary Douglas: «*Le déchet dérange dans sa persistance à être encore là, à demeurer. Il faut s'en séparer, le conduire au-delà des frontières de chez soi*» (Douglas cité par Benelli, 2017: p. 11). Depuis sa création, la Soupe populaire a été déplacée à maintes reprises, servie dehors, sur une place, au centre-ville, puis cachée dans d'un hangar, elle vient d'être transférée dans un quartier aux limites de la ville.

Problématiser la Soupe populaire et ses usager·ère·s par rapport à une ontologie spatiale du déchet nous permet d'adopter une perspective qui renverse le questionnement posé habituellement par les politiques sociales. Depuis cette perspective, il s'agit moins de se demander comment une personne peut être réintégrée à une totalité mais plutôt de montrer comment les mécanismes socioéconomiques et politiques «contraignent» les personnes (Douglas cité par Calvez, 2006) et donnent à voir des sphères d'exclusion (Giugni & Hunyadi, 2003).

Dans cet article, nous articulons deux axes qui répondront à la question du «comment faire avec». Le premier axe concernera le disposi-

tif d'aide sociale d'urgence de la ville. Nous mettrons l'accent sur la place des travailleurs·euses sociaux·ales de la Soupe, en partie dénigré·e-s dans leur travail auprès des personnes exclues. Le deuxième axe s'intéressera au point de vue des usager·ère·s de la Soupe, ceci afin de décrire comment ils/elles font dans leur situation. Nous verrons quelles sont les conséquences d'une dynamique complexe du traitement des restes et des déchets sur leur existence intime et sociale.

Faire avec celles et ceux qui sont de trop

Créée en 1992, la Soupe populaire est ouverte tous les soirs de l'année de 19h30 à 21h30. En plus d'être un espace d'accueil pour se nourrir, ce lieu permet aussi aux personnes vivant dans la rue ou dans la grande précarité de trouver des renseignements sur le réseau d'aide de la ville. Tout le monde est accueilli, sans condition spécifique. Les usager·ère·s de cette structure constituent un groupe très hétérogène: personnes migrantes en situation irrégulière, migrant·e-s, jeunes, hommes, femmes, SDF, squatters, toxicomanes et enfants de toutes nationalités et catégories d'âge s'y côtoient. Des groupes et des réseaux d'interconnaissance se font et se défont comme c'est le cas pour de nombreux travailleur·euse·s temporaires, qui se croisent sur les chantiers ou qui sont passé·e-s par les mêmes pays d'émigration⁵. Si les jeunes constituent la majorité des usager·ère·s, il y a également un groupe de personnes âgées qui représentent un noyau d'habitué·e-s d'une cinquantaine de personnes. De ces groupes, seules les femmes s'inscrivent d'ailleurs régulièrement comme bénévoles⁶; la plus âgée d'entre elles a 83 ans.

Une équipe de trois travailleur·euse·s sociaux·ales⁷, renforcée par deux civilistes (service civil en lieu et place du service militaire) et seize bénévoles, est présente chaque soir pour accueillir en moyenne 250 personnes. Assuré d'une fondation privée, ce dispositif est subventionné par la Ville depuis 2002⁸. Cette structure fait partie du dispositif de l'aide sociale d'urgence, unité intégrée au Service social, qui a pour mission de protéger les personnes en grande précarité. La Soupe populaire vient en aide chaque année à plus de 2000 personnes sans revenu et souvent sans logement.

Une partie des usager·ère·s de ces structures sont ceux et celles à qui l'accès au Service social, et donc au Revenu d'Insertion (RI), est refusé, et ce pour des raisons diverses: absence de permis de séjour (catégorie administrative en Suisse), âge (les plus de 65 ans au bénéfice d'une retraite minimale) ou encore parce qu'ils/elles ne disposent pas d'adresse dans la commune, comme c'est le cas de la plupart des SDF. La perte de logement peut, dans certaines situations, entraîner une perte du RI. L'autre partie des

usager·ère·s est constituée de personnes qui, faute de moyens suffisants, n'arrivent pas à «joindre les deux bouts», de personnes de plus de 55 ans qui n'ont plus accès au marché de l'emploi ou celles et ceux qui touchent des rentes insuffisantes de l'AI. Ces exclu·e·s de l'aide sociale sont récupéré·e·s par le dispositif d'aide d'urgence dont la Soupe fait partie. Cette dernière a vu doubler ses usager·ère·s: alors qu'en 2008, la Soupe servait 47 149 repas durant l'année, en 2016, ce sont 82 081 repas qui ont été distribués⁹.

L'aide sociale d'urgence procède à plusieurs tris parmi les personnes usagères de ces structures. Cette considération est particulièrement flagrante pour les questions d'hébergement d'urgence puisqu'il faut passer par un bureau de réservation, sachant que les places sont limitées¹⁰. La priorité est donnée aux femmes et aux enfants. Le critère pécuniaire est également un facteur de tri. Bien que le tarif soit fixé à 5 francs par personne et par nuit, certaines familles, comme les Roms par exemple¹¹, ont expliqué à plusieurs reprises à l'enquêtrice qu'ils n'arrivaient pas à réunir 20 francs par jour en faisant la manche. Il arrive donc que les pères passent la nuit dehors, séparés du reste de leur famille.

Travailler à la Soupe : entre tri, contrôle et service

Malgré l'appui financier de la Ville, la Fondation ne fonctionnerait pas sans la collaboration d'un nombre de bénévoles avoisinant les 200 personnes. Le groupe de bénévoles est très hétérogène et les statuts et rôles entre usager·ère·s et bénévoles sont mixtes: les usager·ère·s d'un soir peuvent devenir les bénévoles du lendemain. La cohabitation entre le personnel salarié et les bénévoles est formalisée dans une charte, qui fixe l'organisation de la structure et les hiérarchies des rôles et statuts de chacun·e. Les bénévoles sont chargé·e·s principalement de la distribution de la nourriture et des nettoyages, tandis que les salarié·e·s organisent le travail, répartissent les tâches et se chargent d'intervenir en cas de tension, voire de conflit. Les salarié·e·s effectuent la commande de nourriture et de matériel, la gestion des stocks, la production de flyers d'information, etc. Ces activités se déploient en amont des heures d'ouverture de la Soupe (19h30 et 21h30). Les salarié·e·s se sont également attribué·e·s le nettoyage des toilettes, tâche perçue comme trop dégradante à leurs yeux pour la déléguer aux bénévoles.

La Soupe populaire se distingue des autres structures de l'aide d'urgence par le fait que l'aide y est qualifiée d'inconditionnelle par les salarié·e·s. Personne n'est dans l'obligation de dévoiler son identité ou sa situation et aucune contrepartie financière n'est attendue en retour. Seul

des actes violents ou le manque de respect (propos racistes ou sexistes, insultes, etc.) peuvent faire l'objet d'une interdiction temporaire. Pour ces salarié·e·s, les valeurs de l'accueil inconditionnel et le respect de la dignité humaine sont non négociables, comme l'affirme Pierre qui travaille comme salarié à la Soupe depuis plusieurs années: «*Le jour où on nous demande de mettre des critères à l'entrée, on peut mettre la clé sous la porte*» (extrait d'une conversation avec un salarié, carnet de bord: 10.09.2018). Les usager·ère·s tiennent également à cette particularité, comme le souligne un usager: «*C'est tellement important qu'il y ait des endroits comme ça! Qui ne fourre pas toujours leur nez dans tes papiers pour chercher la moindre faute que t'aurais pu commettre!*» (Extrait du carnet de bord: 13.08.2018: Homme suisse, 49 ans). Ces valeurs sont mises à mal par des acteurs et actrices extérieur·e·s à la Soupe, les autorités politiques et la population. À la fin des années 1990, alors que la prévention contre le SIDA battait son plein, la Fondation et ses bénévoles étaient mis en cause par une partie de la population car ils·elles distribuaient des préservatifs et des seringues aux toxicomanes¹². Récemment, c'est la lutte contre le deal de rue qui met en péril l'inconditionnalité de l'ouverture à toutes et tous¹³. Venir en aide à toute personne dans le besoin, principe qui fait consensus dans le cadre de la Soupe, souffre de critiques extérieures récurrentes¹⁴. Dans les années 2017 et 2018, les débats de politique sociale ont notamment porté sur l'interdiction de la mendicité et la surveillance des bénéficiaires de l'aide sociale. Dans le rapport d'activité de la Fondation qui gère la Soupe, le mot du directeur révèle une partie des critiques des politiques et de la presse: «*La bienveillance aujourd'hui est considérée comme une forme de naïveté et de faiblesse. Partir du principe qu'avoir besoin d'aide n'est pas suspect, c'est être crédule*» (2017: 2).

Dans ce contexte de stigmatisation des bénéficiaires de l'aide sociale et des associations d'accueil de bas seuil, le travail auprès des populations vulnérables se poursuit néanmoins. Les travailleur·euse·s sociaux·ales sont confronté·e·s à de nombreuses demandes de la part des usager·ère·s et qui dépassent largement le service proposé par la Soupe, comme un emploi ou un logement: «*Tu connais quelqu'un qui cherche un électricien?*», «*Demain, je dois quitter ma sous-location, tu sais où je peux trouver un lieu pour dormir?*» (Extraits du carnet de bord: 13.08 et 15.08.2018). Face à ces demandes, les salarié·e·s les écoutent, leur donnent des conseils ou des prospectus pour les orienter vers d'autres structures ou associations. L'un d'entre eux confie à l'enquêtrice qu'il lui était déjà arrivé d'héberger des usager·ère·s chez lui et que ses collègues aussi le faisaient de temps en temps (Extrait du carnet de bord: 19.05.2017), ce qui est inter-

dit. Les salarié·e·s sont également en première ligne pour voir les effets des conditions de vie sur la santé mentale et physique des usager·ère·s. Christophe, en parlant de son travail, s'indigne à ce propos : « *Ici, nous travaillons sur les besoins vitaux, l'extrême urgence. Nous voyons les personnes se dégrader au bout d'un certain temps passé dans la rue, des basculements spectaculaires quelque fois [...] Il y a besoin de plus de logements d'urgence, mais les politiciens préfèrent investir l'argent du contribuable dans la répression en engageant des policiers, ça fait des dégâts quand ce n'est pas des morts* » (salarié de la Soupe : entretien du 19.05.2017). Un salarié relève :

« *Ils ont tous des problèmes de dents ici. Le monsieur qui demande du pain mou là-bas, avec la joue gonflée, il est allé dans une association se faire soigner une dent, mais il a eu des complications. Il y est retourné mais l'association ne donne pas d'antibiotique, donc il a dû aller à l'hôpital. Ils lui ont demandé de payer Fr. 200.– d'avance, qu'il n'avait pas et maintenant, ça fait déjà 10 jours que ça traîne et qu'il souffre.* » (Extrait du carnet de bord : 24.07.2018)

Durant le temps que dure le service, les salarié·e·s sont également amenés à gérer les bagarres ou les cris. Lors d'altercations répétitives avec le même usager, un des responsables de soirée intervient pour faire cesser les éclats de voix, il sort Paolo – un homme costaud venu d'Italie pour chercher du travail – en lui disant : « *Tu veux foutre la merde alors va manger de la merde¹⁵ dehors!* » (Extrait du carnet de bord : 23.04.2018). Ce qui n'empêchera pas Paolo d'avoir le droit de revenir chercher à manger le lendemain. Une barquette à l'emporter lui sera alors préparée et l'accès aux locaux refusé durant un mois. Comme le décrit une personne salariée de la Soupe lors d'une des discussions informelles avec l'enquêtrice, les travailleur·euse·s sociaux·ales sont obligé·e·s d'intervenir face à ce type de comportement inapproprié pouvant exclure d'autres usagers·ère·s qui ne viendraient plus qui ne viendraient plus par peur de se faire agresser (Extrait du carnet de bord : 10.09.2018).

En définitive, les salarié·e·s se retrouvent souvent dans l'impuissance d'agir sur les questions qui concernent les demandes relevant d'un temps long (travail, logement, santé). Par contre, lors d'une altercation où le temps est celui de l'urgence, ils et elles peuvent agir. La réponse est immédiate et opérante. Ceci rejoint l'enquête de Fabien Tuleu (2011) portant sur le dispositif d'aide d'urgence en France. Il montre à quel point la position que les travailleur·euse·s occupent sur le terrain est difficile. Ils·elles doivent faire face à des injonctions paradoxales de la part de poli-

ticien·ne·s qui veulent leur poser des restrictions et financer seules les personnes « méritantes »¹⁶. À ces demandes s'ajoute le spectacle des existences des usager·ère·s qui se dégradent, sans pouvoir agir. Seule la sanction les replace dans le champ des professionnel·le·s qui les distingue des usager·ère·s et des bénévoles, évitant ainsi la confusion, voire la contamination sociale¹⁷. Aussi, ce sont eux ou elles qui excluent et réhabilitent les auteurs de trouble. Ici, la sanction est justifiée par la norme du droit au respect pour tous (Paolo sera momentanément sorti, il pourra revenir dans des conditions fixées par les salariés qui gardent ainsi le contrôle de la situation : dans un premier temps avec une barquette à l'emporter et dans un second temps une mise à l'écart d'un mois). Si le déchet est le produit d'un processus de « désappropriation » et de rejet, dans le sens d'une valeur sociale et économique nulle (Bertolini/Brakez, 2008), la crête sur laquelle évolue les salarié·e·s de la Soupe est étroite, entre nécessité d'intégrer certain·e·s usagers·ère·s bénévoles au risque de ne pas pouvoir fonctionner sans eux, échanges non marchands¹⁸, mise à l'écart, et parfois mise au rebut (*manger de la merde dehors*). Les conséquences des politiques restrictives d'aide sociale se répercutent sur l'organisation spatiale de la Soupe, qui doit se contenter de faire avec les moyens et le temps dont elle dispose.

Organisation spatiale et humaine de la Soupe

À ses débuts, de 1992 à 2004, la distribution de la nourriture avait lieu dans la rue. Ce n'est que depuis 2004 qu'un hangar servant auparavant de garde-meuble pour les locataires expulsé·e·s de leur logement a été mis à disposition par la Ville. Lors d'entretiens avec les usager·ère·s qui ont connu la transition, ils·elles émettent un avis partagé sur la question. D'un côté, ils et elles reconnaissent que cela a apporté du confort : pouvoir manger à une table avec des services et protégé·e·s ; et de l'autre, ils et elles soulignent qu'en cantonnant la Soupe dans ce hangar, ils·elles ont l'impression d'être devenu·e·s invisibles. Selon Axel Honneth, l'invisibilisation doit être comprise comme la production d'une non-existence, au sens social du terme (Honneth, 2006 : 225). Et c'est bien de cette lutte pour la visibilité que Michel et Maurice, qui fréquentent la Soupe de longue date, en ont fait une posture militante pour la reconnaissance de leur situation. En effet, manger sur une place en centre-ville rendait visible les personnes vivant dans des situations de pauvreté¹⁹. Comme le souligne Michel : « *Les Suisses ne savent pas ce qui se passe dans leur pays, ils ne voient rien, car tout est caché. Au moins avant quand on était dehors, ils pouvaient nous voir. Au début, je voulais pas aller dans le hangar pour cette raison. J'ai fini par céder, mais y en a qui ont*

pas suivi. » Maurice, en dira autant : « *Tout ce que les autorités ont voulu faire, c'est cacher la misère! En servant la Soupe sur la place, tout le monde pouvait voir ce qui se passe ici* » (Extrait du carnet de bord: 01.08.2018). Contrairement à la rue, aujourd'hui, le hangar redéploie la spatialité de la Soupe, plus organisée et plus contrôlée. La gestion du lieu, du temps et du rythme est tenue par les employé·e·s. Le lieu a été divisé en trois espaces distincts : un premier bar à l'entrée à gauche est partagé en deux postes, à gauche la file pour les denrées à l'emporter : le pain, quelques légumes, des fruits et des herbes aromatiques et sur la droite, les usager·ère·s peuvent venir chercher du café, thé ou une autre boisson froide à consommer sur place. Derrière ce bar, l'entrée est interdite aux usager·ère·s, sauf celles et ceux qui sont bénévoles. On y trouve un évier pour faire la vaisselle, un local de rangement avec une armoire pour les affaires des bénévoles, un WC, un lavabo et le bureau des employé·e·s dans lequel des prises sont installées pour recharger les téléphones portables. La plus grande partie du lieu est dédiée à la restauration, une dizaine de grandes tables et des bancs en bois y sont disposés. Les espaces ainsi définis classent et séparent. Les usager·ère·s font la file et s'installent à table les un·e·s à côtés des autres comme dans une cantine²⁰. Les bénévoles servent, mais n'ont pas accès à tous les lieux, les salarié·e·s ont un bureau dans lequel ils-elles donnent accès aux prises électriques, donc aux moyens de communication.

L'organisation taylorienne du travail est ordonnée par les salarié·e·s. Les bénévoles sont répartis en cinq postes. Le premier donne du pain, une serviette et un ticket qui donne le droit à un dessert et permet en fin de soirée de compter le nombre de personnes venues manger. Le deuxième sert des sandwiches, pizza à choix et parfois des petits morceaux de poulet sur une barquette en carton. Vient ensuite le poste du menu principal, qui est toujours végétarien (riz et légumes, lentilles et pommes de terre, couscous et pois chiches, etc.), puis la salade et le poste du dessert. Tout est fait pour diminuer les risques de désordre et de gaspillage de la nourriture. Les aliments ne sont pas en libre-service, des consignes sont données aux bénévoles en début de service sur la quantité de nourriture à distribuer : un gobelet de soupe, une louche de riz, une pincée de salade. À partir de 21h00, il y a la possibilité pour les personnes qui ont encore faim de faire un deuxième passage ou de prendre quelque chose à l'emporter. Les quantités sont limitées et se modulent selon les soirs, cela dépend du nombre d'usager·ère·s mais également du nombre de produits invendus récupérés dans les grandes surfaces.

Ordinairement, les déchets sont la conséquence d'une abondance et finissent au rebut. Les commerces et les grandes surfaces jettent ce surplus de production alimentaire. La Soupe en récupère chaque soir une partie grâce à des dons ou à des accords passés avec les commerçant-e-s (boulangerie, épicerie, grande surface, etc.). Sous l'impulsion de la Fondation qui gère la Soupe et d'autres associations, une centrale d'acquisition, de stockage et de conditionnement permet depuis 2002 d'approvisionner 22 associations régionales. Cette centrale n'aurait pas pu voir le jour sans l'appui de la Municipalité. Contrairement à ce qui s'est produit notamment en Angleterre (Carher & Furey: 2017), les réflexions sur le gaspillage alimentaire en Suisse n'ont pas débouché sur une réflexion relative à l'insécurité alimentaire. Sur le site internet de la Centrale Alimentaire, il est pourtant mentionné que 5% de la population cantonale vit dans la précarité et peine à s'alimenter en suffisance. Ce taux est encore plus important dans les grandes villes. Le recyclage des denrées alimentaires donne à voir les efforts produits en matière de gaspillage alimentaire de la part des grandes surfaces et des politiques publiques.

Toutefois, dans une perspective de justice sociale, une évaluation de l'insécurité alimentaire permettrait de mieux saisir comment le système de redistribution alimentaire aux associations caritatives présente des avantages et des désavantages pour les usager-ère-s. À la Soupe, si la quantité des aliments distribués est suffisante, la qualité varie et il n'est pas rare que les boissons soient périmées, les fruits et légumes flétris, voire gâtés. Mais, arrivés à la Soupe, les invendus ne sont pas considérés comme tels. Jugés consommables, ils changent de statut et ceci jusqu'au bout de la chaîne. Une attention particulière aux gaspillages potentiels est rappelée constamment aux usager-ère-s: «*Si tu prends un sandwich à l'emporter, tu le manges, c'est pas pour jeter!*» (Extrait du carnet de bord: 23.04.2018). La logique de la consommation *jusqu'au bout* de la Soupe est une norme qui fonde cette économie de la récupération. Le risque est d'attribuer les attributs des restes, des invendus, à ceux et celles qui les ingèrent. Le processus de «désappropriation» et de rejet (Bertolini & Brakez, 2008), résultant de la dimension métonymique du déchet, l'aliment périmé, gâté, le reste comme le pauvre de la Soupe qui le mange, sont sans valeur sociale et économique. Cette revalorisation des déchets, dans le cas de l'exemple du sandwich, s'inscrit aussi dans une spirale de discriminations sociales et de l'espèce. En effet, le trajet du sandwich récupéré sur les rayons d'une grande surface, montre la hiérarchie économique entre les personnes (Ansermet & Tabin, 2014). D'abord viennent celles et ceux qui peuvent se rendre au magasin et

l'acheter, ensuite viennent les usager·ère·s de la Soupe. Puis, les restes de la Soupe vont à une association qui les redistribue aux sans-abris, enfin le pain ira à des refuges pour animaux. Cette circulation des personnes qui sont nourries à la Soupe, des lieux où celle-ci est servie, mais aussi les aliments qui composent les repas, nous montre à la fois un excédent et une pénurie, dans le sens des biens rares. Ainsi, les restes d'aliments, sans valeur sociale, se recyclent à la Soupe et sont considérés comme des ressources distribuées jusqu'au bout de la chaîne humaine, puis animale.

A fortiori, si la Soupe répond au besoin immédiat de soulager la faim, cela implique aussi une discipline personnelle : être présent·e aux heures d'ouverture, faire la file, attendre son tour. Ces contraintes dictent l'agenda journalier des usager·ère·s et les obligent à hiérarchiser leurs priorités. Au cours d'une soirée de bénévolat à la Soupe, l'enquêtrice repère un usager très agité dans la file d'attente et note l'observation suivante :

« Un homme noir d'une trentaine d'années, dépasse tout le monde dans la file d'attente, il a l'air stressé et gesticule beaucoup. Cela crée des tensions avec les autres usager·ère·s. Une des responsables de soirée intervient auprès de lui. Elle a l'air de bien le connaître, elle l'appelle par son prénom, le sort de la file et le fait s'asseoir sur un banc en lui disant de respirer calmement. L'usager lui explique alors qu'il est stressé, car il doit être dans une autre ville avant 21h00 pour pouvoir dormir dans une structure d'hébergement d'urgence et n'a pas le temps d'attendre. Il lui montre son ticket de réservation. La travailleuse téléphone alors à l'équipe de cette structure. Elle explique les raisons du retard de ce monsieur et demande à ce que sa place ne soit pas réattribuée à quelqu'un d'autre. L'homme rassuré se remet en bout de file. » (Extrait du carnet de bord : 23.10.2018)

La situation vécue par cet usager est représentative du quotidien des individus qui survivent en utilisant les structures de l'aide sociale d'urgence. Le choix de venir manger à la Soupe aurait pu, sans l'intervention de la salariée, contraindre cet homme à devoir dormir dehors. Parmi les besoins vitaux auxquels l'aide sociale d'urgence doit répondre, le logement occupe une place particulière. En effet, cette Ville connaît depuis des années une pénurie de logements et un manque de lits d'urgence. La Fondation et d'autres associations (Armée du Salut ou des collectifs de « sans-papiers ») dénoncent régulièrement cet état de fait. Face à ses mobilisations, depuis l'hiver 2016 et seulement durant l'hiver, la Ville donne son accord pour que la Soupe accueille dans son hangar les personnes n'ayant pas trouvé de lits

d'urgence. Des tapis de sol en mousse sont distribués et les personnes s'installent sur les bancs ou sous les tables, il n'y a pas de lits. Cette solution bancale interroge les bénévoles comme Myriame et Vanessa :

« Quand on prévoit de faire dormir des gens dans un endroit, il faut les accueillir dignement, là ils dorment avec les miettes, c'est sale et il n'y a pas de mobilier de prévu. »

« Oui, c'est vrai que c'est sale même si on nettoie tous les soirs ... Enfin, on jette un peu d'eau vite fait sur le sol et après ces personnes doivent dormir dans ce nid de microbes ! On va les rendre malades ... bon tu me diras ils vivent tellement d'autres choses qu'ils sont autoimmunisés. » (Extrait du carnet de bord : 04.02.2018, 2 femmes)

Les propos des deux bénévoles soulignent à quel point le statut de pauvre est sanctionné, réduit en quelque sorte à la condition de miettes qui jonchent le sol. Pourtant, l'évocation des conséquences d'un tel traitement sur leur santé les repositionne dans la catégorie des humains. L'idée développée par de Certau (1990), nous permet de montrer comment ces usager·ère·s composent avec ces assignations de places et de rôles qui leurs sont attribués pour « faire avec » leur *mise en condition*.

Se situer dans un espace en marge de la société

Il n'y a pas qu'à l'extérieur de la Soupe que la disqualification de celles et ceux qui mangent les invendus non commercialisables se structure. À l'intérieur, un autre classement s'opère entre pauvres autour de certaines actions les distinguant les un·e·s des autres, comme aider des usager·ère·s, ne pas gaspiller, être poli·e·s, s'inscrire comme bénévole, etc. À l'instar des travaux de Becker (1985), ces actions soulignent le fait que la « déviance » est une catégorie qui se construit également au cours des interactions entre les « déviant·e·s », les personnes que ceux-ci fréquentent et celles et ceux qui se chargent de faire respecter les normes. Au cours de conversations informelles avec les usager·ère·s de la Soupe, un des sujets très commenté est de savoir qui a le droit ou pas d'être usager·ère de la Soupe. La responsabilité individuelle est souvent évoquée en premier lieu comme explication pour décrire la situation et les comportements des autres²¹ : « Lui, c'est un traîne-savates, il ne fera jamais rien dans sa vie », « Je travaille encore, c'est pas comme certains ! », « Ah celle-ci, elle est pénible, on ne comprend rien de ce qu'elle dit, pas étonnant qu'elle vienne ici ! » À la suite de Taboda-Léonetti

et de Gaulejac (1997), on peut voir dans ces interactions des volontés de se reclasser, des tentatives d'échapper aux stigmates. On peut aussi les lire comme des tactiques individuelles²² (de Certeau, 1990) pour se démarquer, comme le soulignent ces deux usagères se référant à la hiérarchie sociale, par la classe pour l'une : «*Je suis d'un milieu universitaire moi!*» (Extrait du carnet de bord: 28.01.2018, Femme, 71 ans), et les odeurs pour l'autre²³: «*Oh non! Mais c'est pas vrai, puer pareillement la pisse c'est honteux! Vous savez, nous ne sommes pas tous comme ça ici!*» (Deux femmes retraitées avec qui je mange critiquent leur voisin de table. Extrait du carnet de bord: 5.11.2017). La référence à la souillure – c'est-à-dire la sanction morale associée à la saleté – est très présente dans le discours des usager·ère·s de la Soupe, mais également dans certaines pratiques. Les aliments, comme les autres usager·ère·s, peuvent être perçu·e·s comme souillé·e·s et donc potentiellement contagieux·euses (Douglas, 2005; Anchisi, 2016). Ainsi, il n'est pas rare que certain·e·s viennent avec leur propre gobelet en plastique pour ne pas avoir à utiliser ceux fournis par la Soupe. D'autres ne prendront que du pain emballé.

Les propos racistes, sexistes et âgistes produisent aussi des mises à l'écart entre usager·ère·s, tout en permettant à la fois de donner un statut, une identité à celle ou celui qui les profère. Un épisode où une retraitée suisse se fait écraser le pied par la poussette d'une femme Rom témoigne de ce mépris: «*Vous! Avec tous vos enfants, vous venez profiter du système!*» (Extrait du carnet de bord: 2.08.2017). C'est aussi vrai pour ce qui est des différents statuts d'étranger·ère·s, au bénéfice d'un permis d'établissement ou non par exemple. Comme Edmundo qui vient de Porto, cela fait 40 ans qu'il vit en Suisse, son fils y est né. Il n'a plus de famille au Portugal. Bien qu'ayant vécu les conditions d'immigration des travailleur·eure·s saisonnier·ère·s et subit des discriminations raciales par le passé, il ne s'habitue pas à la vie en communauté avec les nouveaux arrivants:

«*C'est fou tous ces Suisses pauvres qui vivent moins bien que les Noirs. Les Noirs, ils mangent gratuitement et ont tout ce qu'ils veulent!*»

Enquêtrice: «*Vous pensez qu'ils dorment dehors?*»

Edmundo: «*Non, jamais, ils ne dorment pas dehors, ils vont au Dortoir et à l'Auberge, c'est comme l'hôtel pour 5 francs.*»

Enquêtrice: «*Est-ce que vous avez déjà dormi dans ces endroits?*»

Edmundo: «*Oui, à l'Auberge c'est bien, c'est propre, vous avez une chambre commune, une douche, c'est bien, tandis que l'autre, c'est sale et y a tous les*

Noirs! J'y vais plus, je préfère dormir dehors!» (Extrait du Carnet de bord: 27.08.2017).

Les individus exposés à l'insécurité permanente adoptent des tactiques individuelles ou raciales pour résister à leur condition (Jounin, 2008). Lorsqu'Edmundo tient ses propos à l'enquêtrice, il parle fort pour être entendu par trois autres usagers qui se tiennent non loin de là et qui approuvent ses propos en hochant de la tête. Il affirme ainsi son appartenance à un groupe qui partage la même vision de la société que lui. Cette tactique peut s'avérer protectrice tout comme elle peut aussi être à la base de conflits entre groupes racisés. Comme le montre une étude suisse sur les effets de la vulnérabilité: «*La peur du déclassement favorise la stigmatisation des catégories les plus proches, qui sont aussi les plus menaçantes, du fait, justement, de cette proximité*» (Staerklé et al., 2007, 399).

Conclusion : invisibilité et portée du regard

En Suisse, la pauvreté n'est pas visible a priori. Pour le mieux, elle est perçue comme marginale. La pauvreté serait une pauvreté temporaire, sous la seule responsabilité individuelle. Comme le soulignent Genard et Cantelli, l'idée de construire des capacités, des ressources, des pouvoirs subjectifs est au cœur de ce nouvel horizon de l'État, où il est clairement question d'habilitation, de capacitation, *d'empowerment* (Genard & Cantelli, 2008).

Pour le cas qui nous occupe, l'aide de l'État serait donc aussi pensée comme devant être momentanée, le temps de remettre les pauvres sur pieds, en mouvement. À ce titre, la Soupe en est un bon exemple, il faut arriver à temps, faire la queue, se montrer poli et calme, manger et repartir.

Les travailleurs sociaux sont témoins des dégradations physiques liées aux conditions de vie inhumaines qui s'incorporent et rongent petit à petit les personnes en situation d'extrême pauvreté. D'une certaine manière, seul le rapport qu'elles-ils entretiennent avec les matières déchues (nourriture, sac et gobelet en plastique, habits de secondes main), leur permettent de résister à l'élimination. Mais, les sortir de l'invisibilité tient aussi au regard qu'on leur porte. Lors d'un échange à la Soupe, Sara, une femme de 38 ans, évoque son adoption et des remarques qui lui sont faites régulièrement en raison d'un accent local qui détonne avec la couleur mate de sa peau. L'enquêtrice la rencontre en ville (Extrait du carnet de bord, 28.08.2017):

«Un après-midi d'août 2017, sous un soleil de plomb, je l'aperçois assise sur les pavés de la place. L'écume aux lèvres, le regard dans le vide, elle profite de l'ombre d'une entrée d'immeuble, elle n'a plus qu'une chaussure. Son pied déchaussé est gonflé, rouge et sa peau couverte de boutons. Il est midi et les travailleurs sortent manger, les bancs sont tous tournés dans sa direction et il est impossible de ne pas la remarquer. Pourtant personne ne réagit. Un habitant sortant de l'immeuble lui demandera de se pousser sans s'inquiéter de son état, il n'arrive pas à sortir avec ses valises. Elle traîne péniblement deux sacs à mains où semblent tenir toutes les affaires qu'elle possède. Sans se redresser, le dos courbé, elle s'écarte de deux mètres et s'assoit par terre. Je m'approche d'elle pour lui demander si elle a besoin d'aide, je lui propose mon sandwich et un jus de fruit. Elle me demande à quoi est le jus et finit par le refuser car elle a des lésions dans la bouche et elle craint que cela ne lui fasse mal. Elle prend le sandwich et l'enfouit dans son sac en me disant qu'elle ne peut pas le manger tout de suite, je remarque qu'elle est édentée. Elle me dit: «Toujours se faire réveiller par les hommes pour se faire tabasser, pour du tabac ou pour baiser, j'en ai marre. J'ai écrit à ma tutrice, attendez je vous montre (elle sort un carnet dans lequel elle a écrit une lettre à la plume). Chère Madame, je ne demande pas grand-chose, juste que vous me traitiez en être humain [...]». Puis elle s'arrête de lire et me demande: «Comment voulez-vous, face à cette dame avec son sac à main, ses lunettes et moi dans mon training sale sans sous-vêtement que je puisse rivaliser avec elle, je lui demande juste de me laisser Fr. 50.– par semaine, avant j'en recevais Fr. 90.–. Elle a peur que je me pique avec l'argent mais bien sûr que je me pique! Comment voulez-vous que je fasse autrement?» (Extrait du Carnet de bord : 28.08.2017)

Au-delà de cet extrait, c'est le corps tout entier de Sara qui témoigne de sa vie. À l'image du déchet défini en amont par Bartolini et Braquez, l'incorporation des normes, des contraintes et des hiérarchies sociales sont inscrites à même sa chair. Sara est tel un «corps-déchet», violenté, édenté, morcelé. Ce corps nié met à la fois en lumière les souffrances et les marges de manœuvre extrêmement limitées (Combessie, 2017) des «irrécupérables» de la Soupe et de ceux et celles qui font avec. L'enquête de terrain – Sara est connue et reconnue par l'enquêtrice – permet aussi de leur porter un regard.

Références bibliographiques

- Amistani, Carole & Terrolle, Daniel (2012). L'alimentation des sans-abri. In: *Anthropology of food* [Online], 6 | September 2008. Online since 06 September 2012, connection on 04 March 2019. URL: <http://journals.openedition.org/aof/4952>
- Anchisi, Annick (2016). Les souillures du grand âge, entre délégation et dénégation. Le social à l'épreuve du dégoût. In: Dominique Memmi, Gilles Raveneau & Emmanuel Taïeb. Rennes: Presses Universitaires de Rennes, p. 127–137.
- Ansermet, Claire & Tabin, Jean-Pierre (2014). Misère de la gestion de la misère en Suisse. In: *Le Sociographe*, n° 48, p. 45–55.
- Becker, Howard Saul (1985). *Outsiders: études de sociologie de la déviance*. Paris: Métailié.
- Beffa, Marie-Lise & Hamayon, Roberte (1989). *Les figures du corps*. Nanterre: Société d'Ethnologie.
- Benelli, N., Corteel, D., Debary, O., Florin, B., Le Lay, S. & Rétif, S. (2017). Introduction. In: *Que faire des restes: Le réemploi dans les sociétés d'accumulation*. Paris: Presses de Sciences Po. P. 9–16.
- Bertolini, Gérard & Brakez, Mustapha (2008). Gestion des déchets, innovations et territoires. Retours d'expériences et recherche contextuelle. In: *Marché et organisations*, 7 (2), p. 92–113.
- Bourdieu, Pierre (1979). *La distinction: critique sociale du jugement*. Paris: Éditions de Minuit.
- Calvez, Marcel (2006). L'analyse culturelle de Mary Douglas: une contribution à la sociologie des institutions. In: *SociologieS*. <http://journals.openedition.org/sociologies/522> [Consulté le : 12 septembre 2018].
- Cantelli, Fabrizio & Genard, Jean-Louis (2007). *Action publique et subjectivité*. Paris: LGDJ.
- Caraher, Martin, & Furey, Sinéad (2017). Is it appropriate to use surplus food to feed people in hunger? Short-term Band-Aid to more deep rooted problems of poverty. <http://foodresearch.org.uk/wp-content/uploads/2017/01/Final-Using-foodsurplus-hunger-FRC-briefing-paper-24-01-17-.pdf>
- Castel, Robert (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris: Folio.
- de Certeau, Michel (1990). *L'invention du quotidien. 1. arts de faire*. Paris: Gallimard.
- Combessie, Philippe (2017). *Corps en péril, corps miroir: approches socio-anthropologiques*. Nanterre: Presses universitaires de Paris Nanterre.
- Crettaz, Eric (2018). La pauvreté laborieuse en Suisse: étendue et mécanismes. In: *Social change in Switzerland*, n° 15. <https://www.socialchangeswitzerland.ch>
- Douglas, Mary (2005). *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*. Paris: La Découverte.
- Ferreira, Cristina (2015). *Invalides psychiques, experts et litiges*. Lausanne: Antipodes.
- Fondation anonyme (2014, 2016, 2017). *Rapports d'activités. Venir en aide aux plus démunis sans discrimination et dans le respect de la dignité humaine. Rapport d'activités*.
- Genard, Jean-Louis & Cantelli, Fabrizio (2008). Être capables et compétents: lecture anthropologique et pistes pragmatiques. In: *SociologieS*: <http://journals.openedition.org/sociologies/1943>.
- Giugni, Marco & Hunyadi, Mark (2003). *Sphère d'exclusion*. Paris: Harmattan.
- Goffman, Erving (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne 1*. Paris: Éditions de Minuit.
- Guex, Sébastien (1998). *L'argent de l'État: Parcours des finances publiques au XX^e siècle*. In: *Réalités sociales*. https://serval.unil.ch/notice/serval:BIB_7059 [Consulté le : 19 septembre 2018].
- Harpert, Cyrille (1998). *Du déchet: philosophie des immondices. Corps, ville, industrie*. Paris: l'Harmattan.
- Honneth, Axel (2006). *La société du mépris. Vers une nouvelle Théorie critique*. Paris: La Découverte.

- <http://www.carl-lausanne.ch> consulté le 2 mai 2019.
- Jeanjean, Agnès (2011), « Travailler à la morgue ou dans les égouts », *Ethnologie Française*, 1 (XLI), p. 59–66.
- Jodelet, Denise (1989). *Folies et représentations sociales*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Jounin, Nicolas (2008). Humiliations ordinaires et contestations silencieuses. In: *Sociétés contemporaines*, 70, p. 25–43.
- Paugam, Serge (2013). *Les formes élémentaires de la pauvreté*. Paris: PUF.
- Paugam, Serge (2001). Les formes contemporaines de la pauvreté et de l'exclusion en Europe. In: *Études rurales*, 159/160, p. 73–96.
- Repetti, Marion (2016). S'engager pour s'intégrer. L'exemple d'une association de retraités en Virginie (USA). Présentation au 5^{ème} Colloque International du REIACTIS, « Vieillesse et pouvoir d'agir – Entre ressources et vulnérabilités », Lausanne.
- Staerklé, Christian; Delay, Christophe; Gianettoni, Lavinia & Roux, Patricia (2007). « Régulation disciplinaire et redistributive: le double effet du sentiment de vulnérabilité matérielle. In: *Bulletin de psychologie*, 491(5), p. 397–405.
- Stoleru, Lionel (1974). *Vaincre la pauvreté dans les pays riches*. Paris: Flammarion.
- Tabin, Jean-Pierre (2002). Les nouvelles régulations politiques de la question sociale: illustrations en Suisse d'un phénomène « global ». In: *Déviance et Société*, 26 (2), p. 221–231.
- Tabin, Jean-Pierre (2015). La mendicité et les boucs émissaires. In Y. Leresche (Dir.), *Roms. La quête infatigable du Paradis*, p. 248–251. Gollion: Infolio.
- Tabin, Jean-Pierre; Frauenfelder, Arnaud; Togni, Carola & Keller Véréna (2010). *Temps d'assistance: Le gouvernement des pauvres en Suisse romande depuis la fin du XIXe siècle*. Lausanne: Antipodes.
- Tabin, Jean-Pierre; Knüsel, René & Ansermet, Claire (2014). *Lutter contre les pauvres: les politiques face à la mendicité dans le canton de Vaud*. Lausanne: Éditions d'en bas.
- Tabin, Jean-Pierre & Merrien, François-Xavier (éds.) (2012). *Regards croisés sur la pauvreté*. Lausanne: Éditions EESP.
- Taboda Leonetti, Isabel et de Gaulejac, Vincent (1997). *La lutte des places. Insertion et désinsertion*. Paris: Desclée De Brouwer.
- Tuleu, Fabien (2011). Cette année encore, l'hiver reviendra au mois de décembre. In: *Empan*, 84 (4), p. 32–37.
- Ville de Lausanne (2017). *Aide sociale d'urgence*, Lausanne. <http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administration/sports-et-cohesion-sociale/social/aide-sociale-d-urgence.html> [Consulté le: 4 décembre 2017].
- Widmer, Jean (1992). Images de la drogue: aspect de la construction sociale d'un problème. In: *Media Papers*, 5, p. 59–86.
- Widmer, Jean (1991). « Images et imaginaires de la drogue: comment la presse photographique le problème de la drogue? », Résultats de deux recherches sur la presse écrite d'octobre à décembre 1991, Lausanne, p. 7–14 (trad. allemande 15–24).

Annotations

- 1 Les prénoms des enquêté·e·s et des lieux ont été changés.
- 2 Pour une analyse critique sur la catégorie de l'invalidité psychique, voir les travaux de Cristina Ferreira (2015).

- 3 Le corpus de données utilisées pour cet article provient essentiellement d'une enquête ethnographique sur la Soupe populaire comme institution faisant partie du dispositif d'aide sociale. Les données ethnographiques (entretiens et

- observation participante), sont la propriété de Sandra Thélin, le travail d'écriture a été mené à trois d'où la co-signature de l'article.
- 4 Selon le rapport de 2016 de l'Office Fédéral des statistiques (OFS) le taux de pauvreté en termes de revenu en Suisse s'élève à 7,5% alors qu'il était de 6,7% en 2014. L'OFS parle d'une tendance à la hausse qui est comprise dans la marge de fluctuation statistique. Les catégories les plus touchées sont les personnes de plus de 65 ans et les ménages monoparentaux. Les personnes titulaires de permis F, N et les personnes issues de l'immigration illégale ne sont pas prises en compte dans ces calculs.
 - 5 À ce propos, voir les travaux de Nicolas Jounin (2008) sur les travailleurs immigrés du bâtiment en France. En s'appuyant sur une observation participante, Jounin décrit le quotidien des chantiers et réalise une analyse sur les précarisations des emplois et travailleurs précaires qui se caractérisent notamment par les discriminations hiérarchiques et raciales.
 - 6 La majorité des bénévoles sont des hommes jeunes de toutes nationalités. Dans le groupe des plus âgés, on trouve uniquement des femmes. Dans les deux cas, nous pouvons y voir une volonté « d'échapper » à l'exclusion par la revalorisation par le bénévolat (Repetti, 2016).
 - 7 Le rapport d'activité de la Fondation de 2014 stipule le nombre de salarié·es, soit six employé·es à temps partiel (EPT=3,25). Entre 2017 et 2018, douze personnes ont été identifiées sur le terrain, toutes travaillent à temps partiel et une seule a suivi une formation dans le domaine du travail social.
 - 8 Actuellement, le montant de la subvention est de Fr. 620 000.– par année (site officiel de la ville: 2017). Ce qui représente Fr. 6.70 par repas et par personne.
 - 9 Cette augmentation massive s'explique aussi par le durcissement des lois sur l'asile entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Les catégories de personnes impactées par ce durcissement appartiennent en partie aux catégories qui ne sont pas prises en compte dans les statistiques de l'OFS: Permis F, N et immigration illégale (les invisibles). Ce qui explique l'écart entre le taux de pauvreté stable au niveau statistique et l'augmentation de la demande d'aide sur le terrain: associations et structures d'aide d'urgence sociale.
 - 10 Selon le rapport d'activité de la Soupe (2017), le nombre de personnes refusées faute de place pour l'année s'élève à 8593, avec un pic à plus de 1 000 refus par mois entre le mois de septembre et novembre.
 - 11 Pour les enquêtes sur la population Rom, voir par exemple les travaux de Jean-Pierre Tabin (2015).
 - 12 À ce sujet, voir les travaux de Jean Widmer du début des années 1990 (Widmer, 1991, 1992).
 - 13 Postulat déposé par le Parti libéral radical: « *Pas de deniers publics dans la boulette!* » But: faire en sorte que les associations subventionnées par la Ville et destinées à l'aide aux personnes dans le besoin n'attirent et ne soutiennent pas le deal (05.06.2018).
 - 14 De nombreux règlements de bon usage allant dans ce sens sont affichés dans les lieux publics comme les gares ou des places dans lesquels il est stipulé qu'il n'est pas autorisé de se livrer à des activités de mendicité.
 - 15 L'utilisation de ce terme est à relever tant il est excluant comme le souligne Esther Katz: « *les fèces représentent à la fois la saleté et le désordre maximum* » (Beffa/Hamayon, 1989, p. 167–182).
 - 16 Le discours actuel, qui tend à opposer personnes méritantes et celles qui ne le seraient pas, renvoie à un très ancien débat, celui du « bon pauvre » et du « mauvais pauvre » (Castel, 1995; Stoléru, 1974).
 - 17 Comme l'illustre le cas des travailleurs de la morgue ou des égouts (Jeanjean, 2011), les salarié·e-s peuvent être dévalorisé·e-s par leur contact avec des per-

- sonnes stigmatisées. Ici, la contamination sociale désigne le transfert du stigmate des usager·ère·s sur les travailleur·euse·s sociaux·ales.
- 18 Le bénévolat permet aux usager·ère·s de faire des rencontres, de leur donner un rythme et de se sentir utiles. Au niveau psychologique, le bénévolat contribue également à favoriser l'estime et la confiance en soi. Pour valoriser le travail effectué, les bénévoles régulier·ère·s peuvent se voir délivrer une attestation de travail bénévole.
- 19 Voir l'ouvrage de Jean-Pierre Tabin et de René Knüsel (2014) qui interroge la question contemporaine de la mendicité, notamment «Rom», en Suisse et dans la ville de l'étude, dont le traitement est essentiellement répressif.
- 20 Ils et elles mangent dans de la vaisselle en plastique. Les services sont jetables tandis que les assiettes et gobelets sont récupérés. Tout ce qui est porté à la bouche est jeté, c'est une forme de mise à l'écart, dans la lignée de ce que Goffman nomme les «*offenses territoriales*» (Goffman, 1973) ou des travaux de Denise Jodelet sur la séparation des fous et des non fous par la vaisselle et le linge pour éviter la contamination (Jodelet, 1989).
- 21 Comme Castel le décrit dans *les métamorphoses de la question sociale* à propos du « bon pauvre » et du « mauvais pauvre » (Castel, 1995).
- 22 Selon de Certeau, la stratégie est différenciée de la tactique. La première permet des changements structurels dans le gouvernement de la vie tandis que la tactique relève d'une forme d'adaptation des individus pour réinventer son quotidien et résister à la place que la raison technicienne voudrait lui attribuer (1990).
- 23 Dans le sens donné par Bourdieu dans *la Distinction* (1979), les perceptions olfactives peuvent être traitées comme des sources de hiérarchisation sociale. Le dérangement olfactif est ici symptôme de dévaluation.